



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SITUATION DE LA MICROFINANCE DANS L'UMOA AU 31 MARS 2023

JUIN 2023



La présente fiche fait le point de la situation du secteur de la microfinance dans les pays membres de l'UMOA au titre du premier trimestre de l'année 2023. Les informations sur les systèmes financiers décentralisés (SFD) se fondent sur l'analyse de l'évolution des indicateurs évalués à partir de données estimées¹.

A fin mars 2023, le nombre de SFD dans l'UMOA s'établit à 530, à l'instar du trimestre précédent. Les clients des institutions de microfinance de l'Union sont au nombre de 17.516.310, qui bénéficient des services financiers à travers 4.564 points de service répartis dans les États membres de l'Union. Une année plus tôt, le nombre de bénéficiaires était de 16.120.435 pour 4.474 points de service.

A l'examen des indicateurs d'intermédiation financière, la dynamique de croissance des activités des SFD s'est poursuivie en matière d'ouverture de comptes et de collecte de dépôts. Toutefois, un léger recul a été noté au niveau des octrois de crédits, en lien avec l'évolution saisonnière généralement enregistrée à cette période de début d'année.

En effet, l'encours des dépôts collectés par les institutions de microfinance a connu un accroissement de 97.478,6 millions FCFA (soit +4,8%) par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 2.134.848,3 millions FCFA. Il était estimé à 1.929.488,8 millions FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 10,6% en glissement annuel. Une progression trimestrielle est observée en Côte d'Ivoire (+24.855,9 millions FCFA, soit +5,0%), au Togo (+21.012,1 millions FCFA, +6,3%), au Bénin (+18.388,6 millions FCFA, +11,2%), au Sénégal (+17.915,0 millions FCFA, +3,6%), au Burkina (+9.920,3 millions FCFA, +2,7%), au Mali (+5.672,0 millions FCFA, +3,9%) et en Guinée-Bissau (+499,4 mille FCFA, +0,6%). Cependant, une baisse a été notée au Niger (-285,8 millions FCFA, soit -0,9%).

L'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 46,9% par les hommes, 24,4% par les femmes et 28,6% par les groupements². S'agissant de la structure par termes, les dépôts à vue sont prépondérants avec une part de 49,6% du total des dépôts. Les dépôts à terme et les autres dépôts constituent respectivement 32,6% et 17,8%.

Le montant moyen des dépôts par client est ressorti à 121.878 FCFA à fin mars 2023, en hausse par rapport au dernier trimestre 2022 (+1,6%), reflétant une augmentation plus importante de l'encours des dépôts (+4,8%) par rapport à celle du nombre des clients (+3,1%) au cours de la période sous revue.

A fin mars 2023, l'épargne mobilisée par le secteur de la microfinance de l'UMOA représente 5,0% de celle collectée par les établissements de crédit de l'Union, contre 4,7% trois mois plus tôt.



Source : BCEAO

¹ Les estimations ont été effectuées à partir des données à fin mars 2023, collectées auprès d'un échantillon de 189 SFD, réalisant plus de 90% des opérations de dépôts et de crédits de la finance décentralisée de l'UMOA. L'échantillon est composé des SFD ayant atteint des encours de dépôts ou de crédits de plus de 300 millions.

² Un groupement est un groupe constitué en moyenne de dix (10) membres ou clients, solidairement responsables. Les groupements sont comptés sur une base unitaire dans le cadre de l'estimation du nombre de bénéficiaires des services de microfinance.

L'encours des crédits octroyés par les SFD de l'Union a baissé de 21.138,3 millions FCFA (soit -1,0%) par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 2.150.779,1 millions FCFA. Toutefois, en glissement annuel, il est noté une augmentation de l'encours des crédits de 14,9%. La baisse trimestrielle des crédits a été observée au Bénin (-25.059,4 millions FCFA, -10,7%), en Côte d'Ivoire (-6.921,0 millions FCFA, -1,3%), au Mali (-4.532,5 millions FCFA, -2,3%), au Burkina (-4.058,5 millions FCFA, -1,2%), au Togo (-717,8 millions FCFA, -0,2%) et en Guinée-Bissau (-233 mille FCFA, -0,4%). En revanche, une hausse a été notée au Sénégal (+19.706,5 millions FCFA, +3,4%) et au Niger (+444,7 millions FCFA, +3,4%).

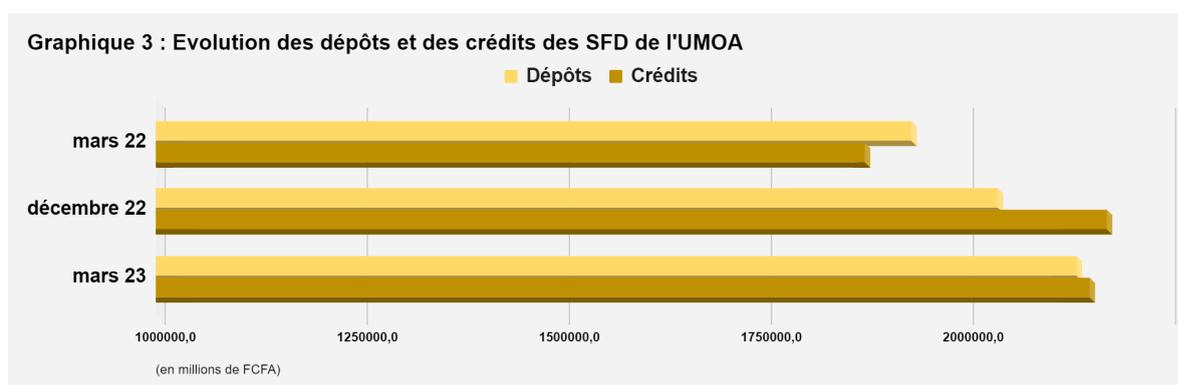
Les crédits accordés par les SFD sont constitués à 51,1% par les concours à court terme. Les prêts à moyen et long termes représentent respectivement 31,2% et 17,7% du total de l'encours des crédits sur la période sous revue. La clientèle masculine des institutions de microfinance a bénéficié de 52,8% des crédits octroyés, tandis que les femmes et les groupements ont respectivement représenté 19,8% et 27,4% des crédits.

Le montant moyen des crédits octroyés par client est ressorti à 122.787 FCFA à fin mars 2023, en baisse par rapport au trimestre précédent (-3,9%). Cette baisse résulte de la diminution de l'encours des crédits dans un contexte de hausse de l'effectif des clients des SFD au cours de la période sous revue. Toutefois, en glissement annuel, un accroissement de 5,7% a été observé.



Source : BCEAO

Pour l'ensemble du secteur de la microfinance, l'encours des crédits octroyés au 31 mars 2023 représente 6,6% de celui des établissements de crédit de l'Union, à l'instar du trimestre précédent.



Source : BCEAO

Le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD s'est déprécié en s'établissant à 7,3% en mars 2023 après 6,8% à fin décembre 2022, pour une norme maximale de 3,0%. Cette détérioration de la qualité du portefeuille de crédits des SFD est liée à la hausse des crédits en souffrance dans un contexte de baisse de l'encours total des crédits. Toutefois, en glissement annuel, une amélioration du taux brut de dégradation du portefeuille est notée par rapport au niveau relevé en mars 2022 (8,5%).

A fin mars 2023, 15 institutions de microfinance sont sous administration provisoire : 6 au Bénin, 1 au Burkina, 1 en Côte d'Ivoire, 1 au Mali, 3 au Niger, 1 au Sénégal et 2 au Togo. Le nombre de structures sous administration provisoire ressortait également à 15 le trimestre précédent. Un an plus tôt, il s'établissait à 12.

Au total, la dynamique positive d'évolution des indicateurs d'activités des SFD se poursuit à l'instar des années précédentes. Toutefois, la maîtrise du risque de contrepartie demeure une nécessité pour consolider les acquis.
